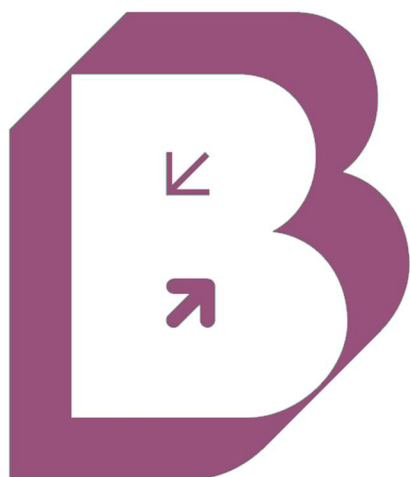




GUIDE PRATIQUE



BML VERTE



Mise à jour : avril 2025



Sommaire

EDITORIAL

Coralie Laurent, *Responsable de la Bibliothèque de Gerland, Coordinatrice du groupe de travail « élaboration d'un guide pratique à la BML »*

Pascal Krajewski, *Directeur Adjoint en en charge du Territoire Ouest et de la Transition Ecologique*

OBJECTIFS DE CE GUIDE PRATIQUE

AXE 1 : LA BIBLIOTHEQUE DANS LA VILLE

AXE 2 : LA BIBLIOTHEQUE EN COULISSES

AXE 3 : LA BIBLIOTHEQUE ET SES PUBLICS

AXE 4 : LA BIBLIOTHEQUE ET LA SOBRIETE NUMERIQUE

Bibliothèque municipale de Lyon

30 boulevard Vivier Merle

69003 Lyon / 04 78 62 18 00

bm@bm-lyon.fr /

Version initiale : novembre 2023 – Version actuelle : avril 2025

Editorial

La bibliothèque de Lyon a depuis longtemps intégré les enjeux de la transition écologique dans son fonctionnement. Que ce soit en développant les collections dédiées, en organisant des rencontres d'auteurs et des ateliers, en implantant des grainothèques, ou en réfléchissant à l'amélioration de ses process pour plus de sobriété.

En 2022, pour aller plus loin, les équipes décident de mener un travail collectif pour produire un guide de leurs bonnes pratiques. Ce sera le « Guide pratique BML de la Bibliothèque verte », que vous trouvez ici en consultation.

Ce guide regroupe et valorise les initiatives et les bonnes pratiques déjà en place à divers endroits, propose des améliorations dans notre fonctionnement interne et entame certaines réflexions pour tendre vers des pratiques professionnelles plus écologiques.

Bonne lecture !

Coralie Laurent,
*Responsable de la Bibliothèque de Gerland,
Coordinatrice du groupe de travail « élaboration d'un guide pratique à la BML »*

Pascal Krajewski,
Directeur Adjoint en en charge du Territoire Ouest et de la Transition Ecologique

Mise à jour : Avril 2025

Un an et demi après la publication de ce *Guide pratique*, la Bibliothèque de Lyon a continué d'investir ce champ, cadrée par son document stratégique « BML2030 ».
Certaines lignes ont donc bougé sur ce qui avait été identifié dans ce *Guide pratique*.
Une mise à jour se révélait nécessaire...

Objectifs de ce Guide Pratique

L'objectif est de recenser dans un document commun les initiatives et les bonnes pratiques permettant au réseau BML (bibliothèque municipale de Lyon) de se positionner comme un acteur de la transition écologique.

Nous nous sommes inspirés du Guide de la bibliothèque verte partagé en 2021 par nos collègues de la médiathèque de la Canopée la fontaine à Paris. Nous avons souhaité mener cette réflexion au sein du réseau de la BML afin de regrouper et de valoriser les initiatives, lister les bonnes pratiques, améliorer notre fonctionnement interne et entamer certaines réflexions pour tendre à des pratiques professionnelles plus écologiques.

Le guide comporte 4 axes :

1. La **bibliothèque dans la ville** (déplacements, énergie, déchets)
2. La **bibliothèque en coulisses** (circuit du document, communication, mutualisation de matériel)
3. La **bibliothèque et ses publics** (collections, services, programmation culturelle et actions de sensibilisation)
4. La **bibliothèque et la sobriété numérique** (bonnes pratiques, sensibilisation)

Le guide évoquera également des axes d'amélioration prioritaires, sur lesquels nous travaillerons ces prochaines années.

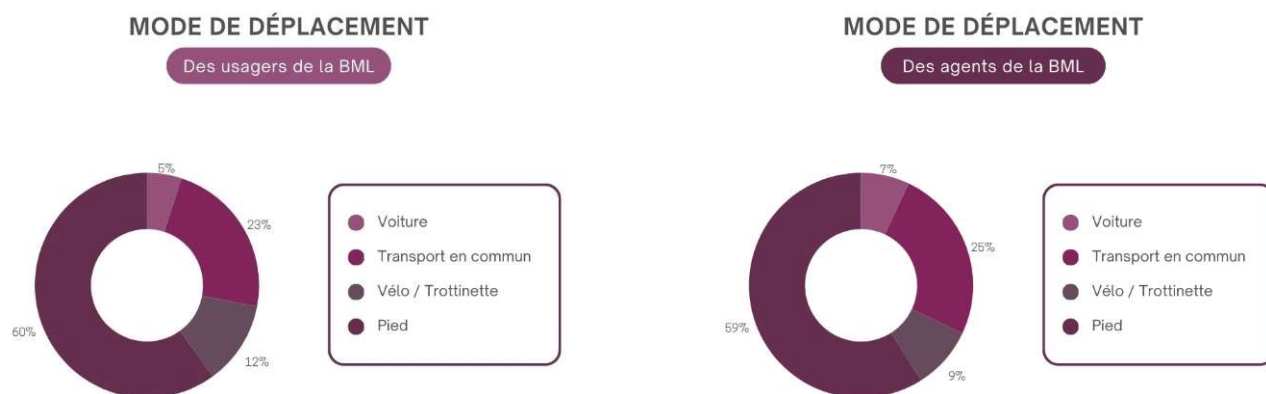
Ce CRM nous a permis de mettre en commun les nombreuses actions réalisées, les bonnes idées, les connaissances et les savoir-faire présents sur le réseau. Nous avons également relevé les faiblesses et les points de vigilance. Il a mis en évidence l'intérêt d'une grande partie des collègues de la bibliothèque pour la prise en compte de la transition écologique dans nos pratiques professionnelles. Ce document socle devra être remis à jour régulièrement. Il constituera un outil pour la stratégie verte de la BML, à présent identifiée dans son organigramme et portée par la direction.

Axe 1 : NOS LIEUX

La bibliothèque dans la ville

1. Déplacements

L'utilisation des transports en commun et la marche à pied sont largement majoritaires pour se rendre dans les bibliothèques de Lyon (source : sondages BML. Usagers : T1.2023 ; agents : Nov 2022)
Mais il reste des marges d'amélioration.



1.1. Favoriser le déplacement des agents en modes doux

- Mise à disposition des vélos électriques pour les déplacements entre les différents sites (3 vélos électriques à La Part-Dieu, 1 à Vaise, 1 au Service Mobile)
- Mise à disposition d'une nouvelle offre de vélos-cargos, mutualisés entre diverses bibliothèques, pour les accompagner dans leurs actions hors les murs : 4 vélos sont stationnés au Pôle mobile (La Part-Dieu), à Vaise et à la Bibliothèque du 2ème.

- **Le forfait mobilités durables (01/07/23)** : La ville rembourse jusqu'à 300 € par an aux agents attestant utiliser des modes de déplacement doux à raison d'au minimum 30 jours par an, dans le cadre de leurs trajets domicile-travail. Cela concerne les vélos, trottinettes, gyropodes, skateboards etc., le co-voiturage, les services de mobilité partagée de cyclomoteur, motocyclette, vélo ou trottinette (électrique ou non), les services d'auto-partage.

1.2. Favoriser le déplacement des usagers en modes doux

- Mettre à disposition des usager-es la documentation utile à la pratique des modes doux, en privilégiant la version numérique : carte des pistes cyclables, liste des ateliers de réparation de vélo, livres empruntables
- Augmenter les parcs de racks/arceaux à trottinettes, vélos et vélos électriques à proximité des bibliothèques
- Développer le prêt ou la vente d'antivol pour trottinettes et/ou vélo, et l'installation de racks à trottinettes. Prêt de cadenas pour trottinettes : bibliothèques 2e, 7e Gerland, 8e Bachut, 9e Duchère. Vente de cadenas : 3e Lacassagne, 9e Duchère, 9e Vaise. Prêt et vente d'antivols vélo : 9e Duchère

1.3. Pour aller plus loin

- Proposer aux agent-es des formations en lien avec la Maison du Vélo : « circuler plus sereinement ça s'apprend »
- Inciter à la pratique du covoiturage au sein du personnel

- Faire connaître le plan mobilité de la ville de Lyon (présenté à l'automne 2023)
- Faire connaître les aides de la Métropole pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, d'un vélo-cargo, ou d'un vélo mécanique d'occasion reconditionné.
- Modifier les infrastructures pour garantir une meilleure sécurité des vélos : mettre en place du stationnement sécurisé en proximité, changer les racks pour des arceaux

2. Déchets

2.1. Mettre en œuvre les bonnes pratiques de tri

- Poubelles de tri installées dans les espaces publics de toutes les bibliothèques
- Poubelles de tri installées dans les espaces internes de toutes les bibliothèques
- Afficher près des poubelles les guides de la Métropole : tri, tri du verre, compost
- A La Part-Dieu surtout : généraliser les bonnes pratiques de tri pour les déchets bibliothéconomiques (supports, matériaux d'équipement)

Recyclage Verre	Poubelle Bleue Rez-de-chaussée
Recyclage Piles	Poubelle spécifique (Sortie V Merle)
Recyclage plastique	Benne RDS (parking)
Recyclage papier (dont pilon)	Benne Bleue spéciale (parking)
Recyclage matériaux	Benne RDS (parking)
Recyclage numérique et informatique	Circuit D3E via service informatique

2.2. Limiter la production de déchets

- Pots, vernissages, manifestations : privilégier l'utilisation de vaisselle réutilisable, privilégier l'eau du robinet en carafe plutôt que des bouteilles d'eau plastique. **A la bibliothèque du Bachut, édition d'un *Guide de la convivialité sobre*.**
- Repas : limiter les emballages jetables en apportant sa boîte repas ou en utilisant des contenants consignés, remplacer l'essuie-tout par des torchons

2.3. Pour aller plus loin

- Améliorer la gestion des déchets bibliothéconomiques à la BML (création de circuits, extension à l'ensemble des sites)
- Améliorer les circuits de recyclage et de réparation d'appareils
- Organiser la visite de sites de retraitement des déchets, pour sensibiliser les personnels à la gestion des déchets
- [Schéma directeur](#) visant le 'zéro déchet' à la Métropole de Lyon

3. Mobilier

Depuis début 2024, l'achat de **mobilier de seconde main** (type Emmaus) est possible. La bibliothèque du bachut a conçu son « petit salon » ainsi.

Pour aller plus loin

- Créer un marché spécifique pour l'achat de « mobilier recyclé » en bibliothèque.

4. Énergie

Des éco-gestes simples pour réduire les consommations énergétiques

4.1. Éclairage

- Éteindre les lumières des bureaux inoccupés et des salles publiques, hors accueil de public
- Favoriser la lumière naturelle

4.2. Appareils électriques

- Éteindre les appareils électriques non utilisés : ordinateurs, imprimantes, scanners...
- Optimiser les temps de recharge des appareils électriques (tablettes, manettes, boucle magnétique...)
- Installer des multiprises à interrupteur pour faciliter la mise hors tension des équipements électriques
- Dégivrer régulièrement les congélateurs/ freezers
- Contrôler la température du réfrigérateur

4.3. Chauffage

- Contrôler la température des espaces et réguler le chauffage lorsque c'est possible

4.4. Eau

- Privilégier l'utilisation de l'eau froide
- Remettre les mitigeurs sur position froide
- Installer des mousseurs pour réduire le débit

4.5. Pour aller plus loin

- Mieux connaître les équipements et leur fonctionnement, avec le concours des services techniques. Une compréhension par les équipes des systèmes de chauffage, de climatisation, de rafraîchissement d'air permet d'adapter les éco-gestes aux particularités de chaque site.
- Investir dans des éclairages LED pour tous les bâtiments. **Action réalisée dans les bibliothèques : Part-Dieu (rez-de-jardin, espaces internes) et Vaise (Rez-de-chaussée)**
- **Préparer le prochain Plan Pluri-annuel d'Investissement pour planifier des travaux lourds d'isolation et d'adaptation au réchauffement climatique.**
- **Lancer le Bilan Carbone de la Bibliothèque.**
- [Plan de sobriété de la Ville de Lyon](#)
- Réseau des correspondants sobriété de la Ville de Lyon → 1 correspondant par site, relais des informations et décisions prises par la ville à cet égard

Axe 2 : NOS PROCEDURES

La bibliothèque en coulisses

1. Communication

1.1. Adapter au plus juste les documents de communication imprimés

Éviter le gaspillage, les programmes en surnombre qui seront jetés, la multiplication des affiches.

- Utiliser les supports adhoc pour toucher le public ciblé
- Éviter le gaspillage, la production des supports (programmes, flyers, affiches) en adaptant le nombre d'exemplaires aux circuits de diffusion identifiés
- Mettre à disposition des tableaux avec les quantités de documents souhaitées (programmes Les RDV, TOPO, AdG, PPL,) ajustables à chaque tirage
- Ne pas inscrire un même rendez-vous sur plusieurs supports. Une règle simple : quand un programme est produit pour un festival-événement, l'information n'est pas reproduite sur d'autres supports
- Produire des affiches génériques pour les rendez-vous récurrents, utiliser un bandeau pour changer la date

1.2. Deuxième vie des documents papiers

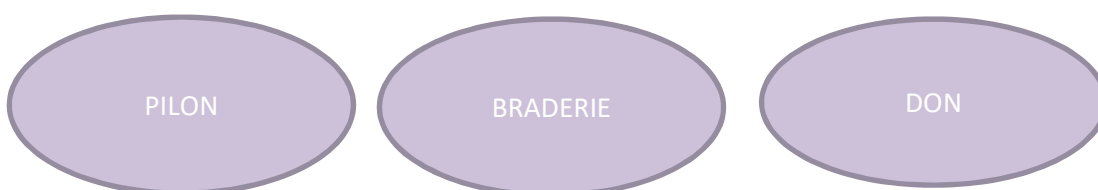
- Proposer aux publics les affiches retirées : support à dessins, découpage...
- Garder dans les services les magazines pour des ateliers de loisirs créatifs : découpage, collage...

2. Vie du document

2.1. Les secondes vies de nos documents

Quand les documents nous quittent

➡ En 2022, **89 036** documents ont laissé la place aux nouveautés.
Que deviennent-ils ?



PILON :

Les **65 760** documents – périodiques et monographie - détériorés ou obsolètes ont été envoyés au pilon, en recyclage matière.

BRADERIE :

23 276 documents ont été proposés à la vente lors de la braderie annuelle de la bibliothèque, ouverte à tous.

DON AUX ASSOCIATIONS :

2023 documents ont été adoptés par une des associations affiliées par convention au service de don de la bibliothèque municipale de la Part Dieu.

En 2024, la braderie a proposé 17.000 documents à la vente pour le grand public (pas de DVDs, pas de périodiques). L'écrasante majorité a trouvé preneur, ne laissant que 12% d'invendus (2.000 documents environ) : ce sont des documents souvent en mauvais état physique, qui seront proposés à Recyclelivre puis majoritairement « pilonnés », c'est-à-dire recyclés par notre prestataire en charge des déchets papier qui en fait de la ouate de cellulose.

Et demain ? Quelles améliorations possibles ?

Parmi les documents envoyés au pilon, on compte **27 224 périodiques**. Faute d'espace de stockage ces documents sont systématiquement recyclés plutôt que donnés.

- Mettre en place un circuit de don de périodiques en proximité, géré par chaque site

2.2. Prolonger la vie des documents...

Il existe trois manières de prolonger la vie d'un document à la bibliothèque de Lyon :

- La réparation sur place : petites réparations faites au sein de chaque établissement (renforcer les charnières ou la reliure, réparer une page déchirée, couvrir à nouveau le document...)
- La reliure interne, centralisée à La Part-Dieu, où peuvent être envoyés des documents nécessitant une réparation moyenne (massicot notamment)
- La reliure externe : les documents qui ne sont pas réparables sur place peuvent être envoyés à un prestataire externe pour qu'ils soient réparés ou consolidés : colle ou couture de la reliure pour les livres, ponçage pour les CD et DVD.

Mise en place de procédures organisées avec le service « Réparations/Reliure » :

- Planning annuel d'envoi de caisses de documents à réparer ou à massicoter pour l'ensemble des départements de La part-dieu et des bibliothèques de territoire
- Proposition d'un circuit d'urgence pour des livres moins nombreux
- Proposition de formation « massicot » et « petites réparations » pour permettre des réparations dans tous les services.
- Identification des référents et des personnes ressources

Pour aller plus loin :

- Réfléchir à la consolidation de ces missions de prévention/curation des dommages sur les documents.
- Réfléchir à la réduction de l'utilisation de film plastique pour les couvertures de documents.

2.3. ... tout en réfléchissant à l'usage de notre équipement

Les documents de bibliothèque sont consolidés avant mise en rayon par un équipement qui utilise beaucoup de plastique. Pour certains documents, surtout ceux qui n'ont pas de vocation patrimoniale, ce renforcement n'est pas forcément utile.

Depuis Octobre 2024, expérimentation d'une **réduction de la couverture plastique** :

- A la Part-Dieu : sur les départements Jeunesse (parascolaires) et société (concours, manuels, parascolaires)
- Dans les territoires, sur les fonds documentaires adultes hors cuisine, voyage et urgents (bibliothèque du 1er, 6è, Lacassagne, Gerland)
- A la documentation régionale, les documents ne sont plus filmoluxés à leur départ au Silo pour conservation.

Pour aller plus loin :

- Réfléchir au recyclage des puces RFID (sur les périodiques par exemple).

3. Mutualisation du matériel : des outils en partage pour les professionnels

Pourquoi aller vers plus de mutualisation ?

- Pour réduire le nombre de matériels achetés (coût carbone de l'acquisition de matériel)

- Pour faciliter la connaissance du matériel existant à la BML
- Pour faciliter le prêt entre bibliothèques
- Pour favoriser l'utilisation de matériels acquis et sous-utilisés

3.1. Favoriser l'achat et la circulation de matériel mutualisé

Du matériel est acheté pour être mutualisé, ou regroupé a posteriori dans le même but. En règle générale la gestion est centralisée à la Part-Dieu, parfois par Territoires.

- Matériel d'animations hors-les-murs → géré par le service des publics
- Matériel technique audio-visuel → géré par le service Action culturelle
- Matériel numérique → géré par l'Espace numérique de la Part-Dieu
- Matériels divers destiné au prêt aux 41 bibliothèques de la Métropole (numérique, consoles, instruments de musique...) → géré par le pôle Métropole du service mobile

Les grandes médiathèques (Vaise, Bachut, Croix rousse) organisent aussi à l'échelle de leur territoire une mutualisation complémentaire :

- Matériel numérique : Consoles de jeux vidéo, casques de réalité virtuelle, etc.
- Matériel informatique : imprimantes A3 couleur

Pour aller plus loin :

Améliorer la connaissance, la visibilité, la gestion du matériel mutualisé afin d'optimiser son utilisation.

- Des collections mutualisées existent sur le réseau, leur gestion est inspirante pour améliorer la mutualisation et la circulation du matériel :
 - La [kamishithèque](#) gérée par le pôle mobile de la BmL : une collection de kamishibaï mise à la disposition des bibliothèques et des usagers professionnels (crèches, écoles, assistantes maternelles, maisons de retraites...)
 - La **collection de jeux mutualisée** par la coordination jeux de la BmL : chaque bibliothèque de la Métropole et du réseau lyonnais peut venir emprunter des jeux de société à l'occasion de permanences hebdomadaires
- Développer la mutualisation nécessitera de retravailler la question des outils de gestion, de la logistique (stockage, transport), du suivi et de l'accompagnement à la prise en main.
- Une réflexion sur la prise en compte humaine d'un tel service est aussi nécessaire (temps de travail)

3.2. Favoriser le prêt de matériel entre services et bibliothèques du réseau

Certaines ressources matérielles acquises par certaines bibliothèques peuvent être ponctuellement utiles à d'autres bibliothèques du réseau. Il peut s'agir de matériel informatique, audiovisuel, de mobilier ou de supports d'animation. Cela évite l'achat de matériels trop peu utilisés.

Des bibliothèques mettent déjà à disposition la liste de leurs ressources en prêt ponctuel (Gerland, Lacassagne). Ce travail d'inventaire est à élargir à l'ensemble des services.

- Inventorier et mettre à disposition les listes de matériels concernés
- Élaborer une procédure pour encadrer le prêt ponctuel de matériel
- Faire connaître ce dispositif

3.3. Favoriser la mutualisation et la synergie entre le service métropolitain et la bibliothèque municipale de Lyon

Du matériel est acheté à destination des bibliothèques de la Métropole (41 bibliothèques). La gestion

est assurée par le pôle Métropole du service mobile.

- Matériel numérique
- Instruments de musique
- Valises thématiques jeunesse
- Supports d'animation
- Jeux d'extérieurs
- Kamishibai

Pour aller plus loin :

- Développer l'utilisation d'un outil commun de gestion du prêt aux bibliothèques et aux collectivités, entre le service métropole et la BML
- S'inspirer de la logistique et de l'ingénierie mise en place au service métropolitain

Axe 3 : NOS PUBLICS

La bibliothèque et ses publics

1. Collections

2.1. Des collections...

Les bibliothèques mettent à disposition des collections de documents actualisés sur l'écologie, pour enfants et adultes.

Pour partager autour de l'actualité de l'édition adultes et jeunesse sur l'écologie :

- Mettre en commun nos coups de cœur sur la transition écologique
- Participer au prix Lire pour Agir
- **Mise en place d'un prix Lire pour Agir Jeunesse**

Le prix Lire pour Agir : Le prix du livre de la transition écologique

Organisé par la Maison de l'Environnement (Métropole de Lyon), de février à octobre.

La bibliothèque sélectionne avec la Maison de l'Environnement et ses partenaires les livres.

La bibliothèque valorise ces livres tout au long de l'année, dans les bibliothèques participantes : Part-Dieu, Vaise, Bachut, Croix rousse, Lacassagne, Gerland, 6^{ème}, Jean Macé, 2^{ème}, Duguesclin, Service Mobile – aux côtés de nombreuses bibliothèques de la métropole.

Pour aller plus loin :

- Mutualiser la veille documentaire sur le réseau de la BML et en associant les médiathécaires de la Maison de l'environnement
- Créer un office thématique spécifique, une à deux fois par an

2.2. ... valorisées

La bibliothèque municipale de Lyon harmonise et valorise ses collections écologie/environnement au cœur de son réseau :

- Plusieurs bibliothèques ont mis en place un espace dédié à l'écologie et à la nature, avec une signalétique claire et accessible.
- Elles mettent en valeur les actions écologiques à différentes échelles (du quartier au national) grâce à l'élaboration de tables thématiques et en réalisant des focus sur les événements pertinents.
- Les documents en lien avec les grainothèques sont identifiés par le picto



Pour aller plus loin :

- Identifier les collections en lien avec l'écologie via le pictogramme des grainothèques sur tout le réseau
- Harmoniser les mobiliers/aménagements/signalétiques de ces espaces dédiés dans toutes les bibliothèques
- Réfléchir à l'implantation de ces collections dans les secteurs jeunesse, **exemple : mise en place de la « Cabane des colibris » du département Jeunesse de La Part-Dieu.**
- Mettre en place des bibliographies, sélections thématiques et chroniques « Lu, Vu, Entendu » sur l'Influx, le webzine de la bibliothèque de Lyon

2. Action culturelle

2.1. Des ateliers pour agir en faveur de la transition écologique

Lieux de médiation et de diffusion de connaissances, les bibliothèques sont aussi des lieux d'échanges de bonnes pratiques, elles invitent leurs usagers à réduire leur impact environnemental en organisant des sessions de découverte autour de ces sujets.

- Ateliers zéro déchet
- Ateliers valorisation alimentaire ou textile
- Ateliers réparation de vélo
- Balades botaniques et cueillettes urbaines, ateliers « sauvages de ma rue »
- Ateliers autour du jardin et des grainothèques : trocs, semis, bombes à graines, fabrication d'engrais naturels...
- Ateliers créatifs : cartes à semer, teinture végétale, land art...
- Rencontres avec des associations actrices de la transition écologique
- Cercles de lecture thématiques, rencontres d'auteurs et d'autrices

Focus : des ateliers autour de la valorisation alimentaire

Mieux faire ses courses, évaluer ses réels besoins alimentaires, optimiser le rangement du réfrigérateur, et s'y retrouver ! Décrypter les étiquettes des denrées industrielles, différencier DDM, DLUO et DLC, ...etc. Acheter et consommer autrement. Transformer ce qui est défraîchi pour jeter le moins possible, voire plus du tout !

Des déroulés d'animation détaillés et des tutoriels sont rédigés afin de permettre la duplication de ces actions et de faciliter leur prise en main par d'autres équipes, en tout lieu.

2.2. Des partenaires de proximité

Dans ses actions, la bibliothèque s'intègre dans un réseau dense de partenaires écologiques.

- Créer des temps de rencontre annuels entre les partenaires et les équipes.
- Maintenir et faire mieux connaître un répertoire de partenaires utiles à nos animations culturelles.
- Maintenir et faire mieux connaître un répertoire d'animations culturelles portées par ces partenaires.
- Resserrer les liens avec la Direction « Biodiversité et Nature en ville »

2.3. Réduire l'impact environnemental de l'action culturelle

- Mutualiser les ressources à l'échelle du réseau des bibliothèques de Lyon
- Acheter des matériaux et du matériel propres et les recycler
- Sensibiliser les intervenant-es à une action culturelle plus durable

Le service Action culturelle s'engage dans de multiples actions pour réduire son impact environnemental :

- Mutualiser : évaluation du prêt de matériel entre bibliothèques
- Expertiser : pour les expositions, études sur les matériaux pour des achats plus sobres et plus vertueux, ainsi que sur le matériel audiovisuel
- Resserrer les liens avec les intervenant-es : améliorer l'envoi des contrats, la restauration, les voyages ; dématérialiser, réduire les déchets et limiter l'empreinte carbone

Pour aller plus loin :

- Instauration d'une matériauthèque
- Conception de kits à prêter (kits concerts, cimaises, vitrines)
- Travail sur l'éco-conception des expositions
- Elaboration d'une filière de récupération après tri au démontage des expositions
- Rencontres avec les fournisseurs de la Ville De Lyon

3. Nouveaux services

3.1. Grainothèques et bouturothèques

Sur les 16 bibliothèques de Lyon, 9 bibliothèques disposent d'une grainothèque : la Part-dieu, Lacassagne, Point du Jour, 6è, La Duchère, Gerland, Bachut, Saint-Rambert et la Croix- Rousse.

Les grainothèques mettent à disposition de chacun.e une « banque de graines ». Il s'agit de graines bios et reproductibles (donc pas les semences hybrides F1, F2). Le principe est celui de l'échange et du troc.

Les grainothèques contribuent à faire des bibliothèques des lieux de vie et d'échanges. Elles participent au maintien de la biodiversité et à la conservation d'un patrimoine agricole adapté au territoire local. Elles participent également à la sensibilisation des citoyens au développement durable et ouvrent le jardinage à tous.

Des animations sont régulièrement proposées pour permettre à chacun.e de se lancer dans l'aventure et de développer ses connaissances dans le domaine.



Grainothèque/Bouturothèque de la Duchère



Actions d'accompagnement des grainothèques :

- Organisation d'un temps de rencontre annuelle des grainothèques de la métropole
- Partenariat resserrée avec Lyon Nature, service de la médiation de la direction Biodiversité de la ville de Lyon
- Formation des grainothécaires
- Mise en place d'un programme saisonnier : lancement au printemps, focus en juin, dormance en octobre.

3.2. Espaces verts et carrés potagers

6 bibliothèques disposent d'un espace vert :

Bibliothèque 3^{ème} Duguesclin, Bibliothèque de la Part Dieu (en cours), Point du Jour, Gerland, Bachut et Saint Rambert. (NB : les 5 dernières ont aussi une grainothèque)

Ces lieux sont dédiés à des ateliers autour du jardin. Par exemple : atelier de plantation ou encore de récolte de graines. Des ateliers ouverts à tous et à toutes, en lien avec de nombreux partenaires spécialistes du sujet !

Ce sont des espaces pour s'éveiller à la nature et se sensibiliser à l'écologie. Une façon aussi de végétaliser la ville et de créer un écrin de biodiversité.

Et pour les autres bibliothèques ?

Quant aux bibliothèques qui ne bénéficient pas d'espaces verts, toutes sont en lien avec des jardins partagés pour proposer des animations.

Sans oublier toutes les animations dans les parcs, squares et jardins, où la bibliothèque investit les espaces publics pour concilier lecture et mise au vert !



3.3. Distribution de paniers alimentaires type AMAP

La bibliothèque du 3^e Lacassagne propose sur son parvis, par convention avec une association, une distribution de paniers de produits locaux et de saison. Afin d'assurer sa pérennité :

- Consolider la contractualisation en place à la bibliothèque de Lacassagne
- Renforcer les échanges de publics et de pratiques avec l'association retenue

Pour aller plus loin :

- Réfléchir au déploiement de ce service dans d'autres bibliothèques
- Travailler à un cadre administratif commun pour chaque bibliothèque intéressée

3.4. Prêt d'objets

Les prêts d'objets permettent d'éviter des achats : ils sont écologiques et économiques !

Les bibliothèques de Lyon prêtent :

- des liseuses (2^e, 3^e Lacassagne, 6^e, 7^e Gerland)
- des lecteurs de livres audio Victor reader Stratus (Service mobile, Bibliothèques du 1^e, 2^e, 3^e Lacassagne, 4^e Croix Rousse, 5^e Point du Jour, 5^e Saint Jean, 6^e, 7^e Gerland, 7^e Jean Macé, 8^e Bachut, 9^e Saint Rambert, 9^e Vaise, Part-Dieu)
- des instruments de musique (département musique de la Part-Dieu et service Métropole)
- des lecteurs de CD : **dans tout le réseau**
- **des lecteurs de DVD : dans tout le réseau**
- des platines vinyles : Part-Dieu Musique, 4^e Croix-Rousse, 8^e Bachut, 9^e Vaise

Pour aller plus loin :

- Accompagner le développement du prêt d'objets aux usagers, notamment en élargissant certains services à davantage de bibliothèques
- Consolider le prêt à destination des professionnels : valises thématiques jeunesse, kamishithèque, supports d'animation à destination des bibliothèques de la Métropole, etc.

Axe 4 : NUMERIQUE

La bibliothèque et la sobriété numérique

1. Mettre en œuvre une sobriété numérique du quotidien

Évaluer l'impact de nos éco-gestes numériques : les actions possibles et leur impact réel
Supprimer ses mails ou changer son moteur de recherche pour des propositions « vertes » n'ont a priori pas d'impact en termes d'empreinte carbone (même si cela peut avoir un impact par ailleurs). On cherchera donc d'autres leviers d'action.
Nous proposons de trier ces différentes actions selon leur incidence sur l'environnement et leur degré de faisabilité au quotidien, chez soi ou au bureau.

Facile avec un léger impact

- Remplacer les pièces jointes par des liens
- Faire un tri régulier des fichiers que l'on veut garder (photos, vidéos, logiciels et applications utilisées...)
- Se désabonner des newsletters qu'on ne lit pas
- Arrêter les notifications et alertes

Accessible avec un impact conséquent

- Aménager des plages sans numérique
- Modérer son temps de connexion
- Se créer des nouvelles habitudes de consommation plus consciente. Par exemple, limiter l'usage des réseaux sociaux à base de partage de vidéo.
- Acheter moins d'équipement
 - ➔ Qui dure plus longtemps
 - ➔ Avec un usage réel et utile
- Prendre soin de ses appareils : batterie amovible, automatiser l'extinction du matériel (prise multiple, connexion filaire à privilégier, couper sa box la nuit et quand on s'absente de chez soi), éloigner ses appareils du soleil et des sources de chaleur
- Limiter les impressions (couleur uniquement si nécessaire, privilégier le recto verso)

Compliqué avec un impact conséquent

- Réparer un appareil
- Donner une seconde vie : reconditionner
- Recycler son matériel informatique dans les filières spécialisées (déchetterie, magasin spécialisé,...)
- Lutter contre l'obsolescence programmée
- Abolir la surconsommation

Pour aller plus loin :

- Basculer ses opérateurs : Appareillage téléphonique, Système d'Exploitation, Fournisseur d'accès à Internet, Service messagerie, Service Cloud. Par exemple : [Fair♦TEC \(fairtec.io\)](https://fairtec.io)
- Utiliser le numérique uniquement lorsque c'est nécessaire

2. Sensibiliser les agents et les publics

2.1. Les agents

- Organiser des fresques du numérique → 20 agents formés en 2023

- Poursuivre les « formations estivales » portées par les Espaces Numériques vers leurs agents.

Pour aller plus loin :

- Organisation d'Expressos numériques : porté conjointement par le pôle Métropole et la BML
- Un mooc : [Impacts environnementaux du numérique - Cours - FUN MOOC \(fun-mooc.fr\)](https://fun-mooc.fr)

2.2. Les publics

La BML propose une programmation événementielle riche autour des questions numériques, notamment en s'appuyant sur son réseau de 12 Espaces numériques et 1 Fablab (Lacassagne). On peut notamment y trouver :

- Des conférences à retrouver en ligne : Rubrique Numérique > Voir nos conférences filmées > [Culture numérique](#)
- Des ateliers sur la sobriété (déroulés disponibles)
- Des ateliers de sensibilisation sur les données
- Des ateliers de réparation
- Des projets créatifs autour d'imprimantes 3D ou autres

Au printemps 2024, lancement du **Fab@lac**: refonte du projet du **FabLab de Lacassagne**, autour de la réparabilité et du recyclage plastique, en ouvrant davantage au grand public en autonomie.

3. Baisser notre empreinte carbone numérique : la stratégie de sobriété numérique de la BML

3.1. L'axe 5 du programme BNR2 2022/2026...

5 projets ont été identifiés autour de la sobriété numérique dans le programme BNR en cours :

1. Sensibilisation et formation
2. Mesure et évaluation (Bilan Carbone du numérique)
3. Réduction des achats (CRM applications)
4. Achat public durable (Marchés informatiques MET/VLY)
5. Usage, administration et paramétrage (sobriété énergétique des installations)
6. Eco-conception des services numériques (Refonte du site web, de Numelyo)

La stratégie numérique de la BML s'organise ainsi autour de :

- Articulation entre les objectifs d'accessibilité, d'inclusion et de sobriété numérique
- Concertation avec [les orientations stratégiques de la Ville de Lyon pour un numérique choisi](#).
- Prise en compte des référentiels de la DINUM (RGESN, RGAA)

3.2. ... et aussi

- Améliorer l'éco-utilisation de notre site web (taille des images, archivages, etc.)
- S'inscrire pleinement dans les réglementations de recyclage de nos déchets informatiques et d'achats de matériels reconditionnés
- Proposer une charte numérique complète pour les agents